

ASSEMBLÉE NATIONALE

14 février 2025

SIMPLIFIER ET RÉORIENTER LA POLITIQUE FAMILIALE VERS LE PREMIER ENFANT -
(N° 839)

RETIRÉ AVANT DISCUSSION

AMENDEMENT

N ° AS17

présenté par

Mme Ranc, M. Ménagé, Mme Bamana, M. Bentz, M. Bernhardt, Mme Delannoy, Mme Dogor-
Such, M. Dussausaye, M. Florquin, M. Frappé, Mme Levavasseur, M. Lioret, Mme Loir,
Mme Mélin, M. Muller et M. Taché de la Pagerie

ARTICLE PREMIER

À la première phrase de l'alinéa 5, après le mot :

« euros »,

insérer les mots :

« par mois ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Ceci est un amendement de rédaction afin d'éviter toute interprétation erronée de ce dispositif en précisant la mensualisation des allocations.